Cinquante-septième année. - N ° 247 A Vendredi 22 décembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1743

24 – DORDOGNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Jugement d'ouverture

Date : 13 décembre 2023.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
451 997 027 RCS Bergerac.
J 2 L.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : l'acquisition de tous terrains en vue de l'édification de tous immeubles affectés ou non pour les trois quarts au moins de leur superficie totale à l'habitation, l'acquisition de tous immeubles, leur administration, leur exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement.toutes opérations ayant pour objet de promouvoir et de mener à bonne fin tous programmes immobiliers, la maîtrise d'ouvrage, l'animation, la coordination et la direction jusqu'à leur dénouement des diverses opérations contribuant à la réalisation de l'objet social.toutes opérations d'achat, de revente, de transaction d'immeubles, de fonds de commerce ou d'actions ou parts de sociétés immobilières et plus généralement toutes opérations rentrant dans le cadre de l'activité de marchand de biens..
Adresse : 19 Rue du Château, 24100 Bergerac.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.